

L'un des plus grands parcs éoliens citoyens de France prend son envol en Anjou

Né d'une mobilisation locale, le parc éolien du Fief Sauvin a été racheté puis financé par des citoyens. Ce projet de 24 millions d'euros est porté par près de 450 habitants et 7.600 actionnaires d'[Energie Partagée](#).

La société parisienne [Energie Partagée](#), qui soutient les projets citoyens d'énergies renouvelables, célébrera le 19 septembre le dixième anniversaire du parc éolien de La Jacterie, à Saint-Georges-des-Gardes (Maine-et-Loire). Ce projet de cinq éoliennes avait mobilisé un investissement de 16 millions d'euros.

Depuis, Energie Partagée, reconnue entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus), s'est solidement ancrée dans le Maine-et-Loire en développant cinq parcs éoliens citoyens dans le département. Au printemps dernier, elle a inauguré à Montrevault-sur-Evre son investissement le plus important depuis sa création en 2010. Baptisé le Fief-Sauvin, ce parc comprend quatre éoliennes de 150 mètres de haut, pour une puissance installée de 13,2 MW. Sa production annuelle atteint 27.000 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 23.000 personnes.

Aucun recours

Energie Partagée met surtout en avant un parc « 100 % citoyen », financé par 448 habitants du territoire, actionnaires de la société citoyenne Eoliennes du Fief-Sauvin, ainsi que par les 7.600 actionnaires d'Energie Partagée, sans aucun industriel au capital, le projet ayant représenté un investissement total de 24 millions d'euros. Fait rare dans l'implantation d'éoliennes : le projet n'a fait face à aucun recours.

Ce parc éolien a une histoire singulière. Lancé en 2015 à l'initiative de l'agriculteur Serge Moreau, le projet a connu un tournant en 2021 lorsque des habitants, opposés au schéma initial prévoyant 51 % du capital pour le développeur et 49 % pour les collectivités et les citoyens, ont créé l'association Vents d'Evre afin d'obtenir une gouvernance à majorité citoyenne.

Rachat du projet

Après trois années de négociations, ils ont finalement racheté le projet à Valorem grâce à 3,2 millions d'euros investis par 448 habitants, complétés par 2,5 millions d'euros apportés par Energie Partagée. Cette mobilisation a permis de lever un emprunt bancaire de près de 19 millions d'euros.

« Ce parc éolien est la preuve que les citoyens n'ont pas besoin que l'on décide à leur place. Quand on leur donne l'opportunité de s'approprier la transition énergétique, ils s'en emparent », soutient Samuel Faure, responsable d'investissement chez Energie Partagée. Depuis sa création en 2010, Energie Partagée a investi près de 52 millions d'euros dans plus de 220 projets citoyens d'énergies renouvelables en France grâce à l'épargne de ses actionnaires.

Fait rare dans l'implantation d'éoliennes, le projet n'a fait face à aucun recours.

